

---

## Traité d'Arithmétique aux Jetons. Par F. Legendre, Arithméticien.

**ATTENTION** : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

**Numéro d'inventaire** : 1979.00366

**Auteur(s)** : F. Legendre

**Type de document** : livre scolaire

**Éditeur** : Knapen (André) (Paris)

**Imprimeur** : Knapen (André), Paris

**Période de création** : 3e quart 18e siècle

**Date de création** : 1760 (vers)

**Description** : Cahier cousu, couverture papier bleu. L'initiation au calcul se fait à l'aide de jetons, selon le procédé ancien de l'abaque ou du boulier. L'opération posée à droite est une soustraction :  $7897 - 3676 = 4221$ .

**Mesures** : hauteur : 160 mm ; largeur : 96 mm

**Notes** : Paginé de 497 à 528.

**Mots-clés** : Calcul et mathématiques

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 32

ill.

312 L'ARITHMÉTIQUE  
produit la somme de deux cens dix-huit livres quinze  
sols sept deniers, qui est la somme totale qui vous a  
été proposée de calculer aux Jetons, comme vous le  
pouvez remarquer à la somme de la IX Figure.

DE LA SOUSTRACTION.

Seconde Regle.

*Définition.* Soustraire est ôter une petite somme  
d'une grande, & en donner le reste.

ON veut ôter d'une somme qui contient vingt-  
quatre, celle de quatorze, la Soustraction  
étant faite, il restera dix, qui est la somme ou le  
reste qu'on demande; si on ajoute le reste dix avec  
les quatorze, les deux sommes feront ensemble celle  
de vingt-quatre, qui est la preuve.

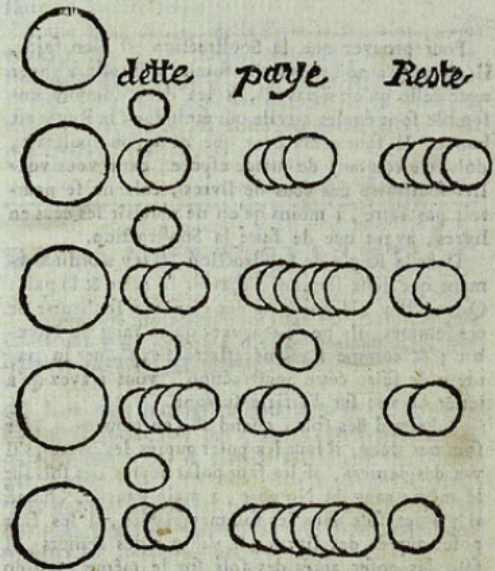
Pour faire cette Regle, il faut commencer d'a-  
bord à poser l'Arbre de Numération, comme il l'a  
été à la Regle d'Addition, qui fera connoître tous  
les degrés dudit Arbre, qui sont toujours les mê-  
mes dans toutes les Regles de l'Arithmétique aux  
Jetons.

On commence à poser la somme qui est due à  
main gauche & près de l'Arbre de Numération; la  
somme qui a été payée se pose auprès, & la somme  
qui reste à payer est posée à main droite, comme la  
X. Figure le démontre.

On suppose qu'il est dû à une personne la somme  
de sept mille huit cens quatre-vingt dix-sept livres,  
sur cette somme on lui a payé trois mille six cens  
soixante & seize livres; on demande combien il reste  
à lui payer.

Pour soustraire la somme qu'on a payée de la som-  
me qui étoit due, on commence à ôter par le haut

X. Figure.



de l'Arbre à main gauche, & on dit, qui de sept  
mille en paie trois, reste quatre qu'on pose à main  
droite, sur le degré des mille; puis on dit, qui de  
huit cens en paie six, reste deux, qu'on pose encore  
à main droite, sur le degré des centaines: Enfin, on  
dit, qui de sept en paie six, reste un, qu'on pose à  
main droite, sur le degré des nombres. Après avoir  
Y v